La soudure : principes de base et mise en pratique

OBJECTIFS

Etre en capacité de réaliser des soudures sur son exploitation

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis demandé

CONTENU

La journée se découpera en 2 parties :

La partie théorique qui permettra de présenter l'outillage, le réglage du poste, des notions théoriques et techniques : l'arc électrique, le dépôt d'un cordon et les différentes soudures, et d'aborder la sécurité au travail,

La mise en pratique de la soudure : réalisations de soudure, évaluation sur la qualité du travail et apport correctif si nécessaire en fonction des soudures réalisées.

La mise en pratique pourra se faire sur des pièces personnelles que vous souhaiteriez réparer (dans la mesure où elles sont transportables!).

Informations matériel :
Vous pouvez amener votre poste à souder.
Apporter aussi de la ferraille, si vous en avez
Attention, il faut venir à la formation avec des gants de protection et un casque à souder. Si vous n'en possédez pas, faites-le nous savoir pour que l'on puisse s'organiser.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Adear 11

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 25/02/2020

TARIFS
Coût de la formation : 140€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
resp. de stage : Mathilde Bernier
adear11@jeminstallepaysan.org
Adear 11
Maison Paysanne
10 rue du Général Lapasset
11 300 Limoux
Tel. 04 68 31 09 05

NOTE : Prévoir un repas tiré du sac

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
10/03/2020	Borde Grande 11330 Aude	Matthieu VASLIN, paysan-formateur

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques | Création d\'activité / diversification | Pratiques et productions agricoles

FINANCEURS

VIVÉA — Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)